



PREFECTURE DE LA SEINE SAINT DENIS

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

CHRS Prost



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

42 avenue Jean Jaurès 93310 Le pré Saint Gervais tél 0148438382

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : Présentation de la structure :

I -Fiche signalétique du centre page 3

1) Identité page 3

2) Mode de financement page 3

II Capacités d'hébergement page 4

III le personnel page 4

1) les salariés et les bénévoles page 7

2)le tableau des effectifs

IV- Accompagnement administratif et social des personnes page 5

1) L'accès aux droits page 5

2) L'aide aux démarches de recherche d'hébergement ou de logement page 5

3) L'aide aux démarches d'accès à l'insertion sociale et professionnelle page 5

4) L'accès aux soins page 6

DEUXIEME PARTIE : Les personnes hébergées en 2009

I- Données sociodémographiques page 9

1) Nombre total de personnes hébergées page 9

II- Répartition de la population hébergée en 2009 par : pages 12

1) Sexe et âge des personnes page

2) Ancrage géographique et mode d'adressage page 9

III- Accompagnement pages 18

1) Aide aux démarches de recherche d'hébergement ou de logement page 18

2) Aide aux démarches d'accès à l'insertion sociale et professionnelle pages 19-24

3) Accès aux soins page 24

4) Personnes suivies après leur départ au CHRS page

5) Commentaires sur votre activité 2010 page 25

- Le suivi psychologique page 26

- Analyse des pratiques page 27

- Actions culturelles page 28

- Perspectives page 29

- Difficultés rencontrés page 30

I- FICHE SIGNALÉTIQUE DU CENTRE

1) Identité de la structure

Association : Emmaüs		
Président : Marc Prévost		
Statut de l'association : 1901		
Nom du centre : CHRS Prost		
Date de création de la structure : 1994		
Directeur (trice) : Jean Souleyreau		
Adresse : 42 avenue Jena Jaurès 93310 le pré saint Gervais		
Nom du chef de service: Brigitte Rigal		
Téléphone/Fax : 0148 43 8382		
Mail : brigal@emmaus.asso.fr		
PRESENTATION DE LA STRUCTURE		
CHU : <input type="checkbox"/>	CHRS : <input checked="" type="checkbox"/>	
<u>☞ Mode d'hébergement :</u>		
Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Eclaté <input checked="" type="checkbox"/>	Hôtel <input type="checkbox"/>
<u>☞ Type de public :</u>		
<input type="checkbox"/> Couples avec enfant(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Couples sans enfants	
<input checked="" type="checkbox"/> Hommes seuls	<input type="checkbox"/> Femmes seules	
<input type="checkbox"/> Hommes seuls avec enfants	<input type="checkbox"/> Femmes seules avec enfants	
<u>☞ Durée conventionnelle de séjour :</u> 3 mois renouvelable		
<u>☞ Taux d'occupation 2010 pour 25 places financées DDASS:</u>		
8874 jours 97%/ 9945 et 1078 jours en service extérieur		
Moyenne de séjour 13 mois (minimum 32j.et maximum 28 mois)		

2) Mode financement :

<u>☞ DDASS :</u>		
<input type="checkbox"/> Subvention		
<input checked="" type="checkbox"/> DGF		
<input type="checkbox"/> Participation des hébergés : à hauteur de	15 % à partir d'octobre 2010 20%	
<u>☞ Cofinancements :</u>		
<input type="checkbox"/> Autres financements	0	Total :

Commentaires et description de l'espace du pré Saint Gervais :

Je commencerai par un élément caractéristique de tous les CHRS : beaucoup de résidents n'ont pas choisi d'être là et ne souhaitent qu'une chose, en partir. Il s'agit d'une fréquentation des lieux tout à fait particulière, qui ne repose pas sur le désir, mais sur une impasse : nous accueillons ceux qui ne peuvent pas faire autrement que d'être là. Le CHRS est un lieu pour ceux qui n'ont pas de lieux. Alors comment vivre ensemble, dans ce lieu qui est synonyme de l'absence de tout autre lieu ? Il nous faut d'abord dresser un état des lieux, en prenant en considération les personnes accueillies au CHRS : leur situation est très emblématique de la rupture du lien social. Le CHRS a pour mission d'héberger, à leur demande, des personnes isolées et des couples en difficulté ou en situation de détresse – économique, familiale, de logement, de santé, d'insertion – en vue de les accompagner dans l'accession ou le recouvrement de leur autonomie personnelle et sociale. Il peut recevoir 28 résidents (25 financés par la DRHIL), dont la durée du séjour varie de 2 à 18 mois. En 2010, 49 personnes ont ainsi été hébergées.

Le CHRS épaulé les résidents dans le suivi de leurs démarches d'inclusion (logement, soins, insertion sociale et professionnelle...). Le recrutement de l'équipe est un élément fondamental de mon rôle de direction. Elle est composée de trois éducateurs, et il m'a fallu convaincre le financeur et le CA de l'intérêt de la présence d'une psychologue sur les lieux, 8 heures par semaine. Je la conçois comme un élément de mixité, allant dans le sens de la pluridisciplinarité, d'une nécessité d'écoute spécifique. Cette initiative n'a pas été suivie dans les autres CHRS Emmaüs : nous sommes le seul établissement accueillant une psychologue.

Que demander à un travailleur social, dans ce cadre ? Être un bon technicien, faire preuve d'une écoute authentique, être capable d'empathie, prendre en compte la dimension psychologique. Ainsi peut être obtenue, au fil des rencontres, une véritable relation de confiance entre résidents et travailleurs sociaux. La tâche est rude : pénurie de logements, chômage prenant de plein fouet les résidents, difficultés d'accès aux soins quand la CMU n'est pas la meilleure carte de visite pour se faire soigner. Et trouver quel logement ? Dans un ghetto ? Quel emploi ? Du travail précaire, mal rémunéré, ne couvrant pas les besoins essentiels ? Quelle médecine ? Cela revient à intégrer le système de non-mixité, avec des résultats aléatoires : le travail social n'est pas sans ambiguïtés, sans paradoxe. Mais cette vision critique ne doit pas effacer ma conviction : je crois à son utilité.

Ces personnes sont de culture, d'origine, de couleur de peau, de niveau d'études, d'âges différents. Il y a chez nous une forme de mixité... Souvent, leur passé, qui reste prégnant, est source de souffrances indicibles. Dans leur majorité, les ruptures qu'ils ont vécues ont affecté leur capacité de socialisation. Ils éprouvent des difficultés extrêmes à aller vers l'autre – l'autre éprouvant parfois les mêmes difficultés...

Pour eux, le temps de la sérénité semble très loin, et faire confiance ne va pas de soi. Certains doivent réapprendre à dormir sans peur d'être agressé. L'alcoolisme est un problème récurrent. Tous font face à leur échec et à ses traumatismes : ce sont des gens souffrants. La plupart, dépourvus d'emploi et d'activités, ont un fort sentiment d'inutilité s'accompagnant de repli sur soi, de désespérance et de découragement, qui contribue à accentuer leur sentiment d'exclusion. Ce sont vraiment des exclus : leurs relations avec « le reste du monde » sont rares.

L'espace du pré saint Gervais regroupant le CHRS Prost et Emmaüs rencontre Ces initiatives ont trouvé place dans un espace qui leur est consacré, Emmaüs Rencontre, qui propose l'expression artistique sous différentes formes à des personnes venant d'horizons divers. Ainsi sont nés les ateliers de Créartis et le Cyberspace, la salle de sport et le jardin . Ce sont les seuls cadres qui permettent d'ouvrir concrètement le CHRS au monde extérieur. Cette démarche est issue de la volonté de réaliser l'impossible : créer du lien entre ceux qui ne se connaissent pas, donner du plaisir à tous. Ces diverses actions sont en mouvement et évoluent constamment. : ne pas faire du CHRS un lieu fasciné par le malheur. Il faut aussi être vigilant sur les valeurs qui sous-tendent le travail des salariés, sur l'utilité de leurs fonctions en dépit des limites économiques, et s'efforcer d'innover, en s'adaptant aux populations reçues. Réunir, et diriger, en un même lieu un CHRS et des ateliers de création et/ou d'apprentissage, c'est réunir des professionnels impliqués dans chaque activité, visant à la synergie.

L'Espace du Pré-Saint-Gervais est un lieu « apprenant », inscrit dans la ville, dans son quartier, où se « déploie l'agir social ». Il s'est bâti avec ceux qui le fréquentent et qui lui donnent vie. Il a la volonté d'être pour tous un point de repère, de devenir la base d'une action commune.

Les diverses opportunités rassemblent des gens différents, provoquent des échanges, des interactions entre eux. Gens à la rue avec la voisine d'en face, avec les bénévoles, apprennent et discutent ensemble. Ils n'avaient *a priori* aucune raison de se rencontrer. Les lieux s'offrent ici comme une opportunité et donnent une visibilité moins négative au CHRS : on y vient pour créer et pour apprendre. Ils représentent pour les résidents du CHRS autant de possibilités de participer, d'agir, d'être au monde. Le rapprochement des individus souligne des ressemblances entre eux, dont ils ne sont pas toujours conscients. Créer un espace d'accueil pour tous, c'est consacrer les lieux au langage commun social, mettre à mal la stigmatisation.

Ces lieux représentent pour les résidents du CHRS autant de possibilités d'aller aux ateliers, donc d'agir, d'être *au monde*. Avec ces diverse propositions, leur histoire s'est enrichie : d'autres personnes les fréquentent. L'identité des lieux n'est pas fixe, elle se transforme, et c'est précisément ainsi qu'elle se forge. Le *caractère* des lieux, c'est cette dynamique, axée sur la rencontre.

Que deviendra l'espace du Pré-Saint-Gervais ? Il est voué à se transformer encore. Mais il est là, et il espère contribuer à la construction d'un *monde commun*, en faisant confiance aux autres, et à *l'intelligence collective*.

PS : Les rapports d'activité du CHRS, cyberspace, Créartis, salle de sport et jardin sont à votre disposition

II CAPACITE D'HEBERGEMENT :

	Capacité autorisée Et financer par la DASS	Capacité ouverte	Capacité mise à disposition du 115
Place d'urgence en CHU			
Place d'urgence en CHRS			
Places de stabilisation urgence			
Places de stabilisation CHRS			
Places d'insertion	25	28 (3 places en service extérieurs)	
Total	25	28	0

II- L'INFRASTRUCTURE

	Eclaté	Collectif	Superficie moyenne	Appartement adapté aux personnes à mobilité réduite	Date du dernier contrôle de la commission communale de sécurité
CHU					
CHRS	4 appartements	14 appartements	11m2	oui	18 janvier 2007

Les animaux de compagnie peuvent-ils être accueillis dans votre centre : oui non

III- LE PERSONNEL DU CENTRE

1) Les salariés et les bénévoles

	Personnel financé par la subvention DDASS	Personnel salarié par d'autres financeurs	Personnel mis à disposition	Bénévoles	Fonction	Qualification	TOTAL	
Nombre Equivalent temps plein	6.26				Direction/encadrement	DEFA	0.20	
						CAFERUIS/master 1 et 2	1,00	
						Administration Comptable /gestion		0,25
						Services généraux		0,75
						Socio-éducatif	Educ SP	3,50
						Remplacement éduc		0.33
						Médical	Psychologue	0,23

Pour les bénévoles, veuillez préciser :

- 1) Leur nombre : 0
- 2) L'équivalent en temps plein :
- 3) Ont-ils bénéficié d'une formation ? Si oui, laquelle : Quelles fonctions exercent-ils ?

2) Tableau des effectifs

IV- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET SOCIAL DES PERSONNES

Avec quels organismes ou partenaires sociaux au plan local avez-vous tissé des liens de partenariats, selon **quelles modalités** pour accompagner les personnes dans le domaine de l'insertion sociale et économique ?

1) Accès aux droits *

Domiciliation, si oui indiquer la date d'agrément :

Ouverture des droits dans les domaines suivants (préciser nature des prestations) :

Droits civiques : passeport,C.I.,Titre de voyage

Chômage :Pôle emploi ARE

Couverture sociale : C.M.U.,CMUS, AME

Prestations familiales : CST

Autres allocations versées par la CAF : RSA,AAH

Aides sociales : CCAS

Autres (précisez) : ouverture de droits compte courant, FSL, APL...

2) Aide aux démarches de recherche d'hébergement ou de logement :

Quels sont les services ou dispositifs vers lesquels vous les orientez ? Mairie du Pré Saint Gervais et Interlogement 93, le collecteur patronal, Locapasss.

Combien de personnes hébergées sont-elles inscrites comme demandeurs de logement :

- Fichier préfectoral : 31
- Service logement municipal : 31
- Bailleurs sociaux : 0
- Bailleurs privés : 0
- Logement transitoire (résidences sociales, pensions de famille) 3

3) Aide aux démarches d'accès à l'insertion sociale et professionnelle (formation, emploi...)

Quel type de support et méthodes utilisez-vous pour exercer l'accompagnement social des personnes ?

Contrat de séjour (loi du 2 janvier 2002) :

Réunions d'informations :

Travail social de groupe :

Entretien individuel :

Autre : bilan de séjour, entretien d'orientation, C2DI 93

Quelles sont les structures **spécialisées de l'insertion professionnelle** vers lesquelles vous les orientez ?

ANPE :

Missions Locales :

Autres : Pôle emploi, C2Di93, plateforme d'information, forum emploi, Dymes (espace emploi interne 75) atelier emploi du cyber au PSG)

4) Accès aux soins

• Disposez-vous au sein de votre structure, d'une assistance en matières de soins et de prévention (suivi de la santé, informations, conseils, actes infirmiers) ? oui non

• Avez-vous recours à des vacations de professionnels de santé ? oui non

Si oui :

• Qualification du professionnel :

• Par ailleurs, orientez-vous les personnes vers des professionnels de santé ? oui non

• *Si oui*, indiquez le type d'orientation *:

- Médecin généraliste
- Médecin spécialiste
- Bilan de santé
- Urgences hospitalières
- Autres orientations (précisez) chiropractie, Kiné...

• combien de personnes ont été orientées au cours de l'année 2010 ?

Hommes : 18 Femmes : 3

*Cochez la (les) case(s) correspondant à votre (vos) réponse(s)

LES PERSONNES HEBERGEES EN 2010 :

I- Données sociodémographiques :

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année 2010, les personnes ayant effectué 1 ou plusieurs entrées/sorties comptent pour 1 :

<u>2010</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>		<u>Couples</u>	
<u>CHRS</u> <u>25 places</u>	seuls	Avec enfants	seules	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants
Nombre	<u>36</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>5</u>	<u>0</u>
Valeur en %	<u>75.61%</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>24.39%</u>	<u>0</u>
Total	<u>31 personnes</u>		<u>0</u>		<u>10 personnes</u>	
<u>2010</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>		<u>Couples</u>	
<u>Service</u> <u>extérieur</u> <u>3 places</u>	seuls	Avec enfants	seules	Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants
Nombre	<u>3</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>		<u>0</u>
Valeur en %	<u>100</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>		<u>0</u>
Total	<u>3 personnes</u>		<u>0</u>			

Genres et âges

	<u>18 à 25 ans</u>	<u>26 à 30 ans</u>	<u>31 à 40 ans</u>	<u>41 à 50 ans</u>	<u>51 à 60 ans</u>	<u>61 ans et plus</u>	<u>Totaux</u>
Hommes	10	5	13	8	4	1	41
Femmes		1	3		1		5
Service extérieur hommes			2	1			3

II) Répartition de la population hébergée en 2010 par :

D)-Accompagnement social :

Les personnes admises en 2010

Ménages hébergés	Lieu de vie avant admission	Ressources du ménage à l'admission	Mode d'adressage
A homme isolé	Hébergement amical paris Hotel	740€salaire	Envoyer par son employeur (associatif)
C (couple)	Hébergement amical St Denis	1100€salaire	Bouche à oreille
C (couple)	Hébergement amical	1100 salaire	Bouche à oreille
D (homme isolé)	Squatt pré saint gervais	0€	Habitat cité
D (homme isolé)	Hébergement amical	1100 salaire	As secteur Paris
D (homme isolé)	Hébergement amical	700€salaire	Bouche à oreille
D m (couple)	Hébergement familial	800€assédic	Lui m^me
D r (couple)	Hébergement familial	0€	idem
G p (homme isolé)	Squat paris	0€	As secteur PSG
I l (homme isolé)	Hôtel 93 Aubervilliers	900° assédic	AS ARS 93

J (homme isolé)	CHU Crimée paris	450€CAVA	Emmaüs
M j (homme isolé)	CHRs essor Gagny	450€	Aurore urgence 93
M s (homme isolé)	Communauté Emmaüs	1055€salaire	Communauté Emmaüs
M(homme isolé)	Hébergé famille	1500€salaire	Par un ancien résident
N a (homme isolé)	Hébergement amical	1100€salaire	Par un ancien résident
Rusamaza (couple)	COS de bureaux de Montreuil	0€	COS des bureaux Montreuil
S a (homme isolé)	Squat pré saint Gervais	450€RSA	Habitait cité
S (homme isolé)	Hôtel 93 Aubervilliers	390€RSA	ARS 93
S (homme isolé)	Squat	1000€salaire	Par un ancien résident

Les personnes sorties en 2010 : 18 hommes et 3 femmes voir ci-dessous tableau

dossiers suivis des ménages hébergés	Provenance à l'entrée *	Sortie le	Mode d'orientation à la sortie*	Ressources
A h (en couple1)	Hôtel	26 04 2010	Logement social Saint Ouen	660€
A k (en couple1)	Hôtel	26042010	Logement social Saint Ouen	540€
B s	Chrs Paris	18 04 2010	Logement social Dugny	740e
C l (en couple2)	Chez des amis (93)	05 11 2010	Retour famille suite à leur séparation	1200€
Cn (en couple2)	Chez des amis	05 11 2010	Retour famille suite à leur séparation	1000€
D ib	DAHO	01 03 2010	Hébergé chez des amis	1200e
L dé	Association Neptune Montreuil	13 12 2010	Logement social Pantin	804€
M h (en couple3)	CADA Nanterre	02 03 2010	Hébergé chez des amis	540€
M h(en couple3)	CADA Nanterre	02 03 2010	Hébergé chez des amis	1200€
M s	Chez des amis 75018	10 01 2010	Logement social Noisy Le Grand	753e
M t	A la rue Pré saint gervais	25 02 2010	Logement Solibay Noisy Le Grand	1300€
N T	Maraude de roissy	28 10 2010	Logement social Bagnolet	1600€
Ng	Association l'estran	31082010	Logement bail glissant Neuilly sur Marne	1200€

Q	Chrs paris	0202 2010	inconnu	1200€
S b (en couple 4)	Famille Crey	22 01 2010	Logement socail Neuilly sur Marne	600€
T m	Espace hotelier paris	07 10 2010	Chrs Quai de la marne	0€
T b (en couple 4)	Sqatt bourget	22 01 2010	LogementNeuilly sur Marne	0€
V n	Maraude de roissy	18 05 2110	Logement social Romainville	1000€
Z n	CADA 95	18 05 2010	Logement social Neuilly sur Marne	1000€
Zh	SARAH emmaüs	27 01 2010	Logement socialLe Pré Saint Gervais	450€
Total	21			

Les personnes non sorties en 2010 : motifs

Dossiers de ménages hébergés	Obstacle principal à la sortie	Date d'entrée dans la structure	Durée d'hébergement	Projets
A: une femme seule avec 1 enfant	Chômage			
A a Homme isolé	Situation complexe (analphabète, gestion budgétaire)	08 03 10	298	Orientation pension de famille
A n Homme isolé	Situation complexe(gestion budgétaire ,addictions)	17 03 09	654	Orientation autre structure
B h Homme isolé	Revenu faible	25 08 09	493	Retrouver un emploi
B f Homme isolé	Attente logement	06 10 08	816	Attente d'attribution

D i Homme isolé	Attente régularisation	11 11 10	50	Emploi/logement
D h Homme isolé	Sans revenu	21 12 10	10	Formation pâtisserie
Dm Homme isolé	Missions intérim irrégulières	09 02 10	325	Emploi stable et logement
D b Homme isolé	Attente proposition du à son nouveau CDI	28 07 09	521	Stabilisation CDI et logement
D f	Attente proposition logement	16 06 10	198	Logement social
D ra	Recherche emploi	16 06 10	198	Attente logement
E f Homme isolé	Difficultés administratives et financières	23 07 09	526	Renouvellement carte de séjour et emploi
E Homme isolé	Attente pension de famille	22 05 09	588	Attribution pension de famille
G Homme isolé	Difficultés de santé et administratif, gestion budgétaire	19 04 10	256	Attribution en pension de famille
I l Homme isolé	Situation non stable dettes	12 11 10	49	Recherche CDI et dossiers dettes
Jj Homme isolé	Faible revenu	28 10 10	64	Recherche CDI
M Homme isolé	Faibles revenus Pas d'emploi	12 02 10	322	Recherche emploi

M s Homme isolé	Pas d'obstacles majeur (attente regroupement familial)	10 09 10	112	Logement et regroupement familial
M y Homme isolé	Pas d'obstacle majeur	18 10 10	74	Logement et regroupement familial
N Homme isolé	Stabilisation professionnelle	21 05 10	224	Recherche logement
R j couple	Régularisation administrative	12 02 10	322	0€
S Homme isolé	Stabilisation emploi en cours	21 01 10	344	Emploi et logement
S k	Situation non stable dettes	12 11 10	49	Recherche CDI
S h Homme isolé	Pas d'obstacle majeur	26 02 10	308	Logement et regroupement familial
V Homme isolé	Revenu faible	31 01 11	863	Attente d'attribution
Y Homme isolé	Sans revenu et sans travail	12 03 09	659	Emploi logement
Zn Homme isolé	Stabilisation professionnelle	26 06 08	691	Logement
Service extérieur D f Homme isolé	Sans emploi reconversion professionnelle Faible revenus RSA	29 04 09	611	Emploi logement
Service extérieur L j Homme isolé	Difficultés administratives	18 09 08	834	Logement
Service extérieur M l Homme isolé	Difficultés administratives	15 01 10	350	Régularisation administratives et logement

III Accompagnement

- Les personnes accueillies cumulent un certain nombre de difficultés qui constitue un obstacle dans le travail d'insertion (santé, bas niveau de qualification, addiction, fragilité psychologique)
- Le manque de logement social à loyer très peu élevé est très rare
- manque de place en pension de famille
- Un temps d'élaboration plus ou moins important d'un projet de vie, ce qui diffère l'insertion professionnelle et décale la durée de sortie

1) Aide aux démarches de recherche d'hébergement ou de logement :

Combien de ménages suivis ont-ils bénéficié de cet accompagnement ? Tous les résidents sauf ceux en cours de régularisation

Quels sont les partenaires de cet accompagnement ? II93, Association Emmaüs et autres

Combien de ménages suivis disposent d'un numéro unique de demande de logement ? 31

Combien de ménages ont été admis dans le cadre du DAHO ? 2

Combien de dossiers ont été déposés dans le cadre du DALO ? 0

Le logement

Un des volets de l'accompagnement social au CHRS Prost concerne le logement.

Ce secteur constitue l'une des préoccupations majeures de beaucoup de citoyens. Les personnes accueillies sont confrontées donc aux difficultés de relogement vu le faible niveau de fluidité du parc social locatif. Certes, il y a des dispositifs mis en place par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 Janvier 2005 visant l'accroissement de l'offre locative sociale et faciliter les sorties des structures d'hébergement. Mais, la crise du logement depuis plusieurs années ne permet pas toujours leur traduction concrète sur le terrain.

Aujourd'hui, le CHRS fait face de plus en plus au phénomène des ménages labellisés au titre des accords collectifs départementaux et qui restent de nombreux mois sans proposition de relogement. Ce qui constitue un engorgement du centre et un frein pour le turn over.

Malgré ces difficultés, le CHRS a mis en place un certain nombre de moyens facilitant le relogement des personnes accueillies :

Partenariat avec Interlogement 93

Un partenariat existe depuis plusieurs années avec Interlogement 93 notamment avec le Pôle relogement qui est un service à destination des associations adhérentes afin de capter des offres de logement pour le public accueilli dans les structures d'hébergement du réseau associatif de la Seine St Denis. Il faudra souligner que tous les logements à destination des personnes accueillies au CHRS sont situés sur le département de la Seine St Denis.

Atelier logement

Un atelier logement qui est un lieu ressource d'informations est organisé au moins une fois tous les deux mois pour accompagner et expliquer sous formes de thèmes les différentes étapes de la recherche de logement aux personnes accueillies : constitution du numéro unique départemental, les différentes attentes des bailleurs sociaux, acquisition des connaissances et des savoirs- faire préparant au statut de futurs locataires notamment le savoir habiter, gestion du budget, aides auxquelles elles peuvent prétendre en cas d'installation (FSL, ASLL, LOCAPASS etc....). En définitive, l'atelier logement est un dispositif nécessaire qui va permettre à chaque personne accueillie de se doter du maximum d'outils à la fois théorique et pratiques pour être plus efficace dans ses démarches et devenir acteur de son projet d'habitat.

En 2010, le CHRS comptabilise 14 sorties vers un logement locatif social dans le cadre du partenariat avec Interlogement 93.

Cependant, seules quelques personnes bénéficiant d'une proposition de logement peuvent faire face du fait de leurs faibles revenus aux frais d'installation notamment pour ce qui est de la caution et du mobilier. Dans cette hypothèse, c'est l'Association Emmaüs qui leur fait des prêts à rembourser une fois que l'aide à l'installation sera accordée par la Commission du Fonds de Solidarité au Logement.

Enfin, cette période de déménagement dans le nouvel appartement n'est pas toujours bien vécue, certaines personnes manifestent des crises d'angoisse du fait de la solitude.

Mais, cette difficulté peut être atténuée par le suivi après le départ du CHRS. En effet, toutes les personnes qui étaient hébergées peuvent solliciter et obtenir le soutien et l'accompagnement de l'équipe éducative pour toutes démarches ultérieures.

2) Aide aux démarches d'accès à l'insertion sociale et professionnelle :

Combien de personnes sont inscrites comme demandeur d'emploi ? 32

Combien de personnes bénéficient du dispositif RSA ? 11

Combien de personnes ont-elles bénéficié d'un stage de formation ? 2

Combien de personnes ont-elles eu accès à une formation qualifiante ? 5

Combien de personnes ont-elles eu accès à un pré apprentissage ? 1

- L'Emploi

Trouver un emploi est difficile : il y en a si peu... Pourtant, le travail constitue un outil majeur pour s'inscrire dans le tissu social ; l'accès à un emploi stable reste un des leviers les plus efficaces pour accéder à un logement dans le parc locatif social. Rapporté aux liens, le travail joue un rôle essentiel :

Le travail est difficilement réductible à un moyen de gagner sa vie. C'est aussi une occasion de rencontrer des gens différents, de communiquer et donc de sortir de son petit monde, de coopérer, de produire, de se battre et de se défendre, bref d'exister... [...]

L'absence de travail et d'occupation provoque chez le plus grand nombre un fort sentiment d'inutilité. La très grande difficulté qu'ils ont à se donner des perspectives les conduit au découragement ou, au contraire, à rentrer dans un conflit stérile avec le monde qui les entoure. [...] Elles peuvent renforcer la passivité et le besoin de dépendance et d'assistanat.

Les possibilités d'insertion deviennent plus difficiles (Claude Dubar, « Le travail au cœur de l'identité », *Les Raisons de l'ire*, n° 5, mai-juillet 1995).

Toutes les personnes accueillies au CHRS ne sont pas dépourvues d'un emploi ; certains sont en CDI, d'autres en CDD (plus ou moins longue durée) ou d'autres types de contrats (CAE par exemple) ; pour celles qui nécessitent un soutien à la recherche d'emploi, le CHRS met en place un accompagnement adapté à chacun.

La question de l'emploi, lorsqu'elle fait partie du projet de la personne (selon sa situation administrative ou encore tant au niveau de la santé), est abordée, étudiée, discutée au cours des entretiens hebdomadaires avec le référent social et réinterrogée dans le cadre de la réunion de l'équipe éducative.

Mais elle l'est aussi au cours des ateliers emplois proposés au sein du cyberspace et co-animé par un des trois éducateurs du CHRS.

Atelier Accompagnement recherche d'emploi ou de formation

L'atelier recherche emploi au sein du Cyberspace fonctionne à raison de deux demi-journées par semaine. Il est ouvert à la fois aux résidents du CHRS, aux personnes orientées par les différents services de l'association ainsi que les personnes habitants au Pré St Gervais et fréquentant le cyberspace.

L'atelier emploi propose un suivi adapté au projet de la personne à travers différentes prestations :

- la consultation des offres sur Internet
- la rédaction de lettres de motivation et de curriculum vitae
- la proposition à certains usagers des initiations à l'informatique et à Internet afin de leur permettre de parvenir à une autonomie dans leurs recherches d'emploi.
- L'orientation vers C2DI
- L'orientation vers les partenaires locaux (pôle social de la ville comprenant le service RSA et le PLIE)
- L'orientation vers d'autres partenaires de manière ponctuelle.
- L'information concernant des forums emplois ou d'autres espaces d'informations (espace emploi à la Cité des Métiers de la Villette).

Le travail effectué au sein de l'atelier fait l'objet d'une information auprès de l'équipe, et notamment auprès du référent afin de faire circuler l'information et permettre à la personne de disposer au-delà de son référent, d'une ou plusieurs personnes travaillant à l'évolution de son projet professionnel. Les échanges entre la personne accueillie, son référent, les référent emploi du CHRS et du cyberspace permettent de s'interroger sur les actions entreprises et de mieux réfléchir ensemble afin d'adapter les actions aux évolutions du projet.

Partenariat interne

Cette année, nous avons eu 3 orientations vers l'espace Dimey (espace emploi de l'association Emmaüs), des contacts avec des employeurs ont pu être établis mais n'ont pas pu aboutir.

Un contact avec le responsable mission emploi de l'association a été établi ; deux candidatures ont été envoyées pour postuler à des postes au sein d'une entreprise de manutention habituée à travailler avec l'association Emmaüs ; aucun des deux résidents hébergés n'a pour l'instant été retenu mais nous attendons toujours une possibilité.

Partenariat Extérieur

Le CHRS Prost dispose d'un réseau de partenaires institutionnels : le pôle emploi, C2DI 93, Service RSA, Pôle social de la ville du Pré, PLIE, Mission locale, Espace Dimey (service interne à Emmaüs) et des partenaires exceptionnels en fonction des besoins des usagers.

Le partenariat avec C2DI 93 est un élément essentiel du dispositif emploi du CHRS Prost. Le nombre de personnes orientées vers C2DI a légèrement réduit cette année ; cela s'explique par deux raisons :

- la plupart d'entre elles ne rentrent pas dans les critères d'accès à C2DI (du fait de diplômes) ;
- certaines personnes ont, quant à elles, un projet bien défini et souhaite s'orienter vers de la formation. Parmi ces personnes, certaines ont un niveau de qualification très bas et souhaite obtenir une formation qualifiante ; d'autre ont opté pour une reconversion suite à une réflexion sur leur parcours professionnel.

5 résidents du CHRS ont été orientées vers C2DI cette année, 3 autres déjà orientées en 2009 ont continué d'être suivies un temps :

- 1 personne est sortie du dispositif pour intégrer un CDD d'un an
- 1 autre pour intégrer un poste en intérim avec espoir de CDI
- 1 autre est partie en formation via le service RSA de la ville du Pré
- 1 n'a pas pu être intégrée au dispositif du fait qu'elle possédait le BAC
- 3 ont intégré un CDI mais n'ont pas satisfait à la période d'essai ; une de ces personnes s'est ensuite dirigé vers une formation, l'autre a intégré un CDI hors réseau.
- 1 personne a satisfait à la période d'essai mais par la suite a été licenciée ; elle doit réintégrer le dispositif prochainement.
- 1 autre est sortie sur un CDI hors dispositif C2DI.

Trouver un emploi n'est pas chose aisée, le « conserver » s'avère tout aussi difficile ; après une plus ou moins longue période d'inactivité, il faut parvenir à se réadapter. Pour ces personnes dont l'accession à un emploi n'a pas fonctionné (aussi pour ceux qui ne sont pas dans le dispositif C2DI), nous envisageons, lorsque cela est possible, une orientation vers une formation par le biais d'autres partenaires.

Lorsque les personnes relèvent des minima sociaux, elles peuvent être orientées vers le service RSA ou encore le PLIE. Nous constatons d'ailleurs, que les personnes bénéficiaires du RSA, n'ont pour la majorité d'entre elles, aucun contrat d'accompagnement mis en œuvre alors que celui-ci est lié à l'allocation. Très peu connaissent d'ailleurs, l'existence de ce « contrat d'engagement réciproque au regard de l'emploi ». Ainsi dès que le changement d'adresse est effectué, nous orientons les personnes vers le service RSA afin qu'il puisse signer ce contrat.

Nous constatons, aujourd'hui, une forte demande en manutention, or la plupart des candidats ne possèdent pas le CACES ou ne l'ont pas renouvelé à temps. Grâce à ces dispositifs, ils ont accès à un calendrier de formation et une prise en charge financière de celle-ci.

Ces formations dispensent parfois des cours de remise à niveau en français qui seront bien utiles pour certains dans leur recherche d'emploi prochaine.

Trois de nos résidents cette année ont pu bénéficier d'une formation CACES ; un autre a pu bénéficier d'une formation en maintenance informatique.

Que ce soit le service RSA ou le PLIE, le partenariat fonctionne et il tend à se développer.

La situation des personnes hébergées au sein du CHRS

En 2010, parmi les résidents accueillis :

-14 ont eu un CDI

-7 ont été en CDD

-4 ont eu un CAE

-8 étaient inscrites en intérim

-1 a eu un CAVA (Contrat d'Accompagnement à la Vie Active)

-1 est entré en contrat de pré apprentissage

-7 recherchaient un emploi (et fréquente l'atelier emploi)

-32 étaient inscrites au pôle emploi.

-les autres ne recherchent pas d'emploi ; certains sont dispensés de recherche d'emploi ; certains du fait de raisons de santé, ou de situation administrative (sans –papiers, ou dans l'attente d'obtention d'un titre de séjour) d'autres encore du fait qu'ils sont à la retraite.

Sur les 14 personnes qui ont eu un CDI, 7 l'ont obtenu au cours de leur séjour au CHRS, mais toutes par leur propre réseau. Les 7 autres avaient déjà un emploi, deux d'entre eux ont été licenciés fin 2010.

Les personnes en CDD ont-elles aussi trouvé leur emploi par leurs propres moyens.

Sur les 4 personnes en CAE, une a pu trouver un emploi en CDI, une autre confortée en CAE jusqu'à sa retraite, les deux autres renouvelés. Certaines personnes qui sont en CAE sont tout à fait apte à intégrer le marché de l'emploi mais n'ont trouvé que cette solution de secours.

Nous constatons que le réseau est très important ; un de nos résidents a pu permettre à 2 autres personnes accueillies de trouver un emploi dans l'hôtellerie. Des emplois auxquels les personnes n'auraient pas pu accéder par les voies traditionnelles ; du fait qu'aucune annonce n'avait été publiée mais qu'il s'agissait plutôt de recrutement via le bouche à oreille.

La prospection des offres pôle emploi est un véritable parcours du combattant avec un résultat bien maigre voir quasi inexistant. Il est rare d'obtenir une réponse, négative ou positive aux candidatures envoyées. Ce silence pèse sur le moral des personnes ainsi nous devons palier à cette absence de perspectives via les réseaux traditionnels par le maintien du réseau avec les partenaires précédemment cités mais aussi par le biais de la construction de nouveaux réseaux et de nouvelles voies.

La recherche d'emploi aujourd'hui, pour des personnes plus ou moins éloignées de celui-ci, demande de l'imagination, des facultés d'adaptation et d'inventivité, tant pour le public accueilli au sein du CHRS et du cyberspace que pour les professionnels qui y travaillent.

Dernièrement, l'idée d'un café de l'emploi, comme lieu de rencontre et d'élargissement du réseau, a été évoquée par un des acteurs du pôle social de la ville du Pré St Gervais avec la volonté d'y inclure l'association Emmaüs comme partenaire.

La nécessité de renforcer les partenariats se fait sentir à tous les niveaux ; un guide d'accompagnement vers l'emploi « vers l'emploi, mais pas tout seul » (rédigé conjointement par les organisations syndicales et patronales, et les associations d'aide à la réinsertion et disponible à cette adresse Internet : <http://asp-indus.secure-zone.net/v2/index.jsp?id=998/1156/1312&lng=fr>) tente de donner aux différents acteurs des pistes de réflexion et les outils nécessaires de l'accompagnement ; mais accompagner vers quoi ?

La volonté d'aider les partenaires associatifs à améliorer le flux des travailleurs ne signifie pas une offre de travail plus importante et des contrats de « meilleure qualité ».

Le travail précaire, au même titre que l'absence d'emploi peut être synonyme d'isolement, il ne permet pas au travailleur de défendre ses droits ; ses revenus limitent ses possibilités d'accès au logement, ses possibilités de loisir, de jouissance, l'empêchent de faire des choix souverains, et le faible nombre d'heures de travail réduit ses rapports avec ses collègues. L'augmentation des contrats précaires rend difficile l'accompagnement vers la réinsertion pour le public reçu en CHRS.

Chercher un emploi est d'ailleurs extrêmement compliqué : c'est une autre posture que le travail en soi. C'est se poser comme quelqu'un en demande, dans des conditions psychologiques peu favorables (précédents d'échec), c'est avoir peur de ne pas en trouver, peur aussi de ne pas le garder, c'est chercher à être le meilleur... En quoi une société est-elle juste, quand elle abat prioritairement le fléau du chômage sur les plus démunis, ne lui réservant son soutien, en particulier l'accompagnement, que pour un temps, et limité ? Le seul travail social, par ailleurs mis à mal, ne peut combler ces injustices.

Ajoutons qu'il est plus difficile de chercher (et surtout de trouver) un emploi que de le maintenir, une fois qu'on l'a. Mais tout le monde n'est pas à égalité dans la situation de travail. Les circonstances de la vie ont rendu les résidents du CHRS très à fleur de peau : si leur patron leur manque de respect, c'est une catastrophe ; ils auraient à gagner à être très respectueux et très vigilants envers eux, ce ne sont pas des gens blindés, la société et leur expérience les ont rendus fragiles.

3) Accès aux soins

La santé est un des axes prioritaire de l'accompagnement individuel ; en effet de nombreux résidents sont « abîmés » et la prise en compte de cet élément facilite l'insertion sociale et professionnelle : Avoir une bonne santé.

Une dizaine de personnes ont été orientées vers un **bilan de santé** en 2010.

Depuis 2009, nous orientons les résidents vers le centre IPC à Paris qui permet de faire un bilan de santé gratuit avec une prise en charge relativement claire et efficace. Un compte rendu détaillé est systématiquement adressé à la personne et permet au travailleur social de s'y appuyer pour faire le lien avec le médecin traitant ou les spécialistes.

Une dizaine de résidents étaient suivis régulièrement par un médecin traitant et l'orientation vers un bilan ne s'avérait pas nécessaire. Certains refusent d'adhérer à cette démarche pendant toute la durée de leur séjour. Peur du médecin ? des résultats... ?

Nous avons accompagné un de nos résidents édentés vers un cabinet dentaire ; il a pu quitter le CHRS avec 2 appareils dentaires et ainsi entamer des recherches d'emploi avec davantage de confiance en lui.

Un autre de nos résidents a fait un sevrage à l'hôpital Avicenne et les nombreuses démarches vers les spécialistes a permis d'instruire un dossier MDPH et d'obtenir la reconnaissance travailleur handicapé.

En fonction des circonstances nous pouvons également organiser une intervention collective à propos des addictions ; nous avons un partenariat avec l'ANPAA. En 2010, nous n'en avons pas organisé en particulier parce que les personnes concernées par une/des addictions faisaient déjà d'un suivi individuel.

D'autre part, nous constatons généralement que nos résidents s'alimentent mal...aussi en 2010 nous avons proposé un **atelier « Qu'est ce qu'on mange ce soir ? »**

- parler de ce que l'on mange
- échanger des idées de repas pas cher, des recettes
- apprendre à cuisiner
- apporter une idée de plat pour 1/2 personnes pour 3euros maximum
- élaborer un livret de recettes et de conseils pour une meilleure alimentation

Nous en avons proposé 5 dans l'année ; et nous l'avons ouvert non seulement aux résidents du Chrs mais également aux participants des autres services (cyber et créartis) afin notamment d'y accueillir davantage de femmes et ainsi élargir les informations échangées. Nous réfléchissons à le faire évoluer car la fréquentation n'est pas au rendez vous...

Le CHRS dispose d'un jardin dont une partie « potager » ; ce jardin est animé par un bénévole tous les mercredis matins avec la participation d'hébergés et nous faisons découvrir diverses productions (topinambour, radis, etc.) afin de les sensibiliser à l'apport de produits frais dans leur alimentation. Cette activité existe depuis 4 ans ; la mobilisation des personnes hébergées a permis d'aménager des espaces d'agrément en plus de la partie potager ; ainsi les résidents peuvent s'investir dans des activités en extérieur.

Dans le cadre du projet Manger Bouger, la **promotion de l'activité physique** au sein de l'association a été initiée et 2 salles de sport ont été ouvertes, dont l'une à l'Espace Rencontre du Pré Saint Gervais.

Cette action a été menée en partenariat avec la Fondation EPMM Sports pour tous avec les objectifs suivants : Une dizaine de résidents ont pu en profiter.

- Créer du lien social entre les résidents et des personnes non hébergées sur le site autour de l'activité physique ;
- Lutter contre la sédentarité des personnes en situation de précarité et améliorer leur état de santé
- Prise de conscience, amélioration de l'estime de soi

- Nombre de personnes suivies santé au cours de l'année 2010 :

Hommes :18

Femmes : 3

- 5) **personnes suivis après leur départ** : Nous remarquons qu'elles deviennent de plus en plus nombreuses. 28 personnes ont été suivies pour des raisons diverses détaillées sur le tableau ci-dessous après leur départ. La relation établit tout au long du séjour invite les « Anciens résidents » à venir nous rencontrer.

	Objet du suivi
1 K	Soutien démarches administratives + aide alim
2 A	recherche logt + aide décis°
3 A	Aide installat+aie démarches retraite+insertion secteur+soutien psy
4 Z	Aide installation +démarches administratives
5 Z	Aide installation+ soutien psy + démarches admin + rech emploi
6 O	Exp° courriers
7 F	Conseils budget
8 D	Médiat° bailleur, regroupement
9 D	Soutien administrative
10 S	Aide aux démarches, traitement courriers
11 L	Soutien, budget, relat°tutelle, vestiaire
12 M	Démarches administratives
13 O	Conseils
14 C	Démarches administrative, conseils banque,Pb EDF
15 B	Suivi dossier logement
16 A	Aide projet prof
17 M	Démarche administrative
18 T	Recherche emploi, démarches
19 K	Démarches administratives + soutien
20 G	Aide installation + démarches administratives
21 D	Aide installation + démarches administratives
22 N	Démarches administrative+médiat°bailleur, AS
23 C	Suivi courriers
24 A	Aide installation + démarches diverses
25 A	Aide aux démarches
26 S	Conseils divers
27 M	Soutien psy, conseils divers
28 C	conseils divers

3) COMMENTAIRES SUR VOTRE ACTIVITE 2010 : aspects positifs et difficultés rencontrées en termes d'évaluation de l'accompagnement social, partenariat institutionnel

1 - Suivi psychologique

Le CHRS a admis **20** personnes en 2010, **12 ont été rencontrées** par la psychologue lors d'un premier entretien pour leur expliquer sa fonction. Sur ces 20 personnes 5 premiers RDV sont posés début 2011. De manière régulière, sur les 48 personnes recensées durant l'année 2010, elle a suivi **10 personnes arrivées en 2010 et 18 personnes arrivées avant 2010**. Elle a continué les rencontres régulières avec une personne qui n'est plus accueillie au CHRS depuis des années et trois autres qui sont parties cette année.

A l'instar des autres années, la fréquence des premiers entretiens un mois après l'admission des personnes au sein du CHRS reste importante tout comme le nombre de suivis réguliers. Le travail pluridisciplinaire participe grandement à ce résultat. Chaque éducateur/référent se montre partie prenante de cette idée d'une rencontre pour faire connaissance. De ces rencontres, peuvent émerger, une demande de suivi et/ou d'orientation. La psychologue a effectué deux entretiens d'admission à la demande de l'équipe pour favoriser un regard pluridisciplinaire et repérer éventuellement des troubles psychologiques.

Le travail de suivi psychologique proposé aux résidents est construit comme le premier temps d'une réappropriation de la dimension psychique. La durée de ce suivi est variable afin de permettre aux personnes de l'investir comme elles le peuvent de manière à respecter leurs défenses. Il s'agit moins de bousculer que de soutenir dans les efforts et d'accompagner afin de favoriser dans un second temps le lit d'un travail plus introspectif avec un thérapeute. Ce travail d'orientation n'est pas simple, c'est une autre étape qui met en lumière qu'au-delà des difficultés sociales il y a des difficultés autour de la santé psychique, difficultés qu'il s'agirait de prendre en compte pour éviter les répétitions d'échecs. En cette année 2010, deux suivis extérieurs ont été mis en place. Pour l'un il s'agissait de renouer le contact avec un psychiatre. Pour ailleurs, le travail de réseau reste nécessaire afin de favoriser la réduction des délais de prise en charge dans les CMP, ou autres associations (*Cabinet thérapeutique, Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement...*).

Le travail avec les référents du CHRS s'est poursuivi mais de manière moins formelle par manque de temps. Néanmoins, l'équipe persiste à penser que ces temps d'échange sont importants car ils permettent au-delà des réunions de synthèse de se focaliser sur des suivis afin d'adapter l'accompagnement et cela en favorisant une compréhension du sujet sur le versant psychique. Ils favorisent aussi une mise à distance de l'accompagnement pour mieux en saisir les limites.

2- Analyse des pratiques

La pratique des professionnels du CHRS, de l'espace d'accueil Emmaüs Rencontre et Cyber - espace / Ateliers Créatifs s'inscrit au sein de l'Association Emmaüs. Chacun pratique ainsi ses fonctions avec sa singularité liée à ses valeurs, ses conceptions, références théoriques et méthodologiques, ses représentations de sa profession, de la fonction qu'il exerce... L'ensemble des professionnels en première ligne et le cadre des services sont présents dans le but d'encore mieux travaillé ensemble.

Etre Educateur, formateur, animateur, psychologue, chef de service ... confronte à différentes dimensions liées en rapport à sa fonction spécifique et en rapport aux autres dans les liens d'interdépendance, hiérarchique, fonctionnel...

Chacun est confronté à des situations complexes, voire difficiles compte tenu de ce qu'elles mettent en jeu dans différents registres constitutifs de l'identité professionnelle.

Il s'agit donc à partir de référents théoriques relevant principalement mais pas exclusivement de la psychosociologie clinique de permettre aux acteurs de :

- s'engager à explorer sa pratique en s'appropriant une démarche de réflexion psychosociologique prenant en compte conjointement son rapport à l'individu, au groupe, à l'organisation et au cadre institutionnel pour interroger les conduites professionnelles et se donner des moyens de compréhension dans des situations qui semblent dans l'impasse.
- Expliciter les outils conceptuels et méthodologiques qui fondent la mise en oeuvre des actions, le positionnement professionnel et de l'équipe.
- A mieux saisir son mode d'investissement de sa pratique concernant à la fois

Durée : 12 séances de 3H sur un rythme de une fois par mois, nous avons commence avec un nouvelle intervenante en novembre 2009.

3- Culture

Les actions culturelles et en particulier la question de la mixité sociale nous apparaissent comme un enjeu de premier plan. Nous pensons que le capital culturel peut contrebalancer la pauvreté et que le brassage culturel peut être envisagé comme une réponse à l'exclusion.

Dans le contexte du CHRS, penser le lien social et constater sa rupture oblige à un questionnement : qui est coupé des « autres », et qui sont les « autres » ? À première vue, l'altérité est représentée par les résidents du centre, dont la situation constitue une exception. Mais que dire de ceux qui ignorent la population accueillie au CHRS ou ce qui s'y passe ? Que dire des nombreuses situations de solitude dans Paris, quel que soit le rang social de ceux qui les vivent ? De l'isolement des travailleurs sociaux, pris dans le huis clos, parfois oppressant, de leur métier ? Qui est coupé de qui, de quoi ? Il s'agit de réfléchir à la manière de procéder à un « raccordement », non pas pensé comme un service rendu à une population spécifique, mais comme la restauration d'un échange nécessaire entre des êtres humains vivant à proximité les uns des autres. Bien entendu, ce qui est ici en cause n'est pas la notion de service, mais celle de l'intérêt général : la mixité sociale n'est pas dans l'intérêt des seules personnes défavorisées, mais de tous, c'est-à-dire de la société « entière ».

Disposer d'un réseau c'est être intégré, ce qui n'est pas le cas des personnes exclues. Reste la possibilité d'ouverture offerte par la culture, à savoir la création et l'apprentissage. Les activités culturelles, en réunissant des individus autour d'un même intérêt, en permettant le partage de symboles communs, offrent une réponse à l'isolement : des relations se tissent entre les participants aux ateliers. Ainsi, créer suscite des sentiments de fierté, d'utilité, d'appartenance au monde.

Dans une société basée sur le travail, où la reconnaissance passe par le travail, détermine l'image de soi, la réponse ressemble à un pied de nez : on échangera sur la base du loisir, cette activité connotée « de riches » parce qu'elle suppose un « temps libre mérité », de cette liberté que n'ont pas les pauvres, auxquels tout mérite est refusé. L'accès au loisir ne va pas de soi : quand on est privé de travail, on ne s'autorise pas toujours une telle légèreté. On intériorise sa propre incapacité : créer, c'est pour les autres, ceux qui ont du goût et du « talent », hérités en naissant. Déjouer ces préjugés est un devoir.

Rétablir le lien, c'est rétablir la confiance nécessaire pour échanger avec les autres. C'est offrir aux résidents de se mobiliser sur des objectifs moins contraignants que l'emploi. C'est faire savoir aux gens de l'extérieur qu'ils sont les bienvenus dans ces activités. C'est ouvrir le centre et mêler les publics, jusqu'à créer la confusion : que les uns et les autres ne sachent plus qui ils sont : résidents du CHRS ou gens du dehors ? Une confusion qui passe par des conversations futiles : parler de sa coupe de cheveux est une manière d'être avec autrui, et cette préoccupation est une base d'échange comme une autre, quoi que plutôt difficile à avoir avec le travailleur social, qui gère les dossiers.

En 2010, nous constatons une stabilisation des sorties culturelle individuelle (moyenne de 14 places distribuées par mois) grâce au partenariat avec Culture du Cœur 93 et le Secours Populaire.

D'autre part les éducateurs ont proposé tous les mois une sortie collective afin notamment d'élargir leurs intérêts et leur faire connaître les lieux de spectacles à proximité (par exemple le ciné 104 à Pantin).

Nous encourageons également les stagiaires à organiser des sorties collectives en particulier la visite d'expositions diverses afin de leur permettre d'accéder à des lieux culturels qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter.

Création d'un journal et participation des usagers

Nous constatons que les différentes activités que propose l'espace Emmaüs du Pré Saint Gervais ne sont pas toujours bien connues de nos participants. D'une part nous souhaitons promouvoir ces actions mais également améliorer la circulation de nos publics entre les différents pôles d'activités : le centre d'hébergement, les ateliers Creartis, le jardin, la salle de sport et le cyberspace.

En novembre 2010, nous proposons à plusieurs participants du cyber et aux résidents du CHRS de constituer un groupe de travail afin de créer un journal qui ensuite pourrait être distribué ou envoyé par mail à tous les participants de tous les services Emmaüs du Pré.

2 résidents du CHRS ainsi qu'une habitante du quartier se sont portés volontaires ; avec les 2 salariés (un formateur et un éducateur), l'équipe de travail s'est donc composée de 6 personnes. Des réunions hebdomadaires d'un minimum de 2 heures se sont organisées sur le temps d'ateliers en libre accès durant 1 mois et demi.

Dans un premier temps nous avons réfléchi ensemble sur le contenu de ce journal. La parole a dès le début circulé librement, les choix se sont toujours faits de façon collective, les salariés prenant soin de ne pas prendre davantage de poids que les participants. D'après discussions débouchaient au final sur un consensus ou un compromis. C'est ainsi que nous sommes tombés d'accord sur le titre de ce journal : « Rencontres ».

Puis est venu le temps de la réalisation concrète du journal et des difficultés techniques qui les accompagnaient. Des fonctionnalités avancées du logiciel Word ont pour le coup dû être abordées, d'autres retravaillées. Ce journal aura permis aux participants d'actualiser et de concrétiser utilement leurs compétences en traitement de texte acquises au cours des ateliers TIC.

D'autre part il aura été l'occasion de véritables échanges entre les personnes, de tissage du lien entre les participants, de prise de parole des usagers, de création d'une dynamique de travail joyeuse...

Nous notons l'excellente ambiance de ses temps de travail, la forte implication des participants réguliers et sur motivés et le plaisir partagé par toute l'équipe d'aboutir à « Rencontres N°00 » que vous trouverez en annexe page... Moins que le résultat obtenu, c'est la manière absolument démocratique, participative, collective dont le travail s'est effectué dans un groupe parfaitement soudé qui a nous pensons complètement satisfait chacun des membres de ce groupe.

4- perspectives 2011

- Projet d'humanisation
- expo vente Créatis qui permettra à des résidents de s'investir

5 -Difficultés rencontrés

La mobilisation des résidents aux actions collectives n'est pas encore satisfaisante.

Nous avons observé une baisse de propositions de logements pour les personnes qui relèvent de minima sociaux/ petit salaire.

Le délais excessivement long en préfecture e Seine Saint Denis pour l'obtention des cartes de séjour, sont concernées les réfugiés politique, pour le renouvellement du titre de séjour « vie privée , vie familiale » ou pour ceux qui on perdu leur cartes de séjour , ce délais « bloque » leurs insertions . Nous n'avons pas eu de places en pension de famille, ce qui est dommageable pour quelques uns de nos résidents : Pas assez de places ? Difficultés d'accès quand ce n'est pas l'association Emmaüs qui en assure la gestion ? Manque de contacts directs avec les services et les différents contingents de PF ?

ANNEXE

Hébergement d'appartement éclaté			
Adresse	Capacité	Coût mensuel	Financement ALT
1 allée Quizet			OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
13 rue André Joineau			OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
68 av Edouard vaillant			OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
5 allée Quizet			OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
42 avenue Jean Jaurès			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>